

et ce que disent les noms italiens *ira*, *sflegno*, et *coléra*; tant ceux-ci que tous les autres signifient quelque chose de plus ou de moins que colére. Aussi le même auteur se crut-il obligé d'avouer que la langue françoise surpasse de beaucoup l'angloise par ce qu'elle exprime les nuances délicates et fines de chaque objet.

C'est exactement lui accorder ce caractère de précision qu'elle prétend effectivement à bon droit. Mais voyons quand et comment elle acquit cet avantage, ce mérite particulier.

ARTICLE XIII.

De la précision de la langue françoise.

224) Tous les auteurs françois les plus estimés depuis Fénelon jusqu'au comte de Buffon, et à Mirabeau, se sont plaints de la pauvreté de leur langue; comme au tems de Cicéron on se plaignoit de la pauvreté de la latine. Mais il est arrivé à la langue françoise tout le contraire de ce qu'éprouva la latine.

Les écrivains qui vinrent après Cicéron et Salluste, croyant peut-être suppléer aux défauts de leur langue et l'enrichir, contribuèrent à sa corruption, à sa ruine, au lieu que ceux qu'on accuse d'avoir apauvri la langue françoise, ont certainement contribué à sa perfection; et particulièrement à l'universalité qu'elle a acquise.

225) Il est vrai que la langue françoise étoit

à quelques égards plus riche, quand Amiot traduisit les œuvres de Plutarque et que Montaigne écrivit les fameux Essais. Alors elle avoit presque tous les mots qu'avoit et que retient encore la langue italienne. On ne se faisoit aucun scrupule de suivre aussi la construction italienne.

226) Cette liberté d'employer les mots en François fut restreinte par de bonnes raisons. Quelques écrivains judicieux ayant observé que les lettres finales ne se prononçant point ou se prononçant de la même manière, les mots pouvoient très facilement se prendre l'un pour l'autre, s'avisèrent sagement de prévenir l'équivoque et la confusion, en accompagnant toujours le verbe du nom ou du pronom qui le régit. De là vinrent *je, tu, nous, vous, il, elle*; qui se présentent à tout moment dans les phrases, où les autres langues ne les emploient que rarement, parcequ'ils n'y sont nullement nécessaires. Ce distique de Catulle,

„*Odio et amo; quare id faciam fortasse requiris;*

„*Nescio, sed fieri sentio, et excrucior;*“

mis en Italien littéralement donne un sens aussi clair qu'il l'a en Latin; *odio ed amo, perché cio io faccia, forse ricerchi e nol so, ma che sia il sento, e ne son tormentato*; pour rendre en François ce distique, les huit verbes demandent quatre fois plus de pronoms exprimés que n'en demande l'Italien; car *hais, et aime pourquoi ce fasse, peut être recherches, ne fais, mais se faire sens, et souffre, ne disent pas ce*

que dit le Latin, ni ce que dit la traduction verbale italienne, qui pour prévenir l'équivoque n'a besoin que deux fois sur huit, d'exprimer le pronom; parceque, *odio, amo, sento, soffro* ne peuvent être pris qu'à la première personne; *domandi, ou ricerchi*, ne peuvent être que la seconde personne dans ce passage: seulement pour rendre *faccia*, qui pouroit être la seconde et la troisième personne aussi bien que la première du tems présent du subjonctif, il faut ici le pronom *io*, comme le François *je*, et c'est un des cas où l'Italien aussi le cede au latin, qui distingue par les consonnes finales *m, s, t*, les trois personnes.

La seconde cause de la précision, de la clarté de la langue françoise, est la règle établie par les grammairiens contemporains de Corneille et de Vaugelas, de faire précéder le verbe par le nominatif, et faire suivre les cas obliques. Cela n'étoit point nécessaire aux langues grecque et latine; qui par les différentes terminaisons des cas les distinguoient ordinairement les uns des autres. Je dis ordinairement; parcequ'il y en avoit qui ne se distinguoient que par l'ensemble de la phrase dans les écrits, et quelques uns par la prononciation comme l'ablatif en *a*, du nominatif, (V. sup. Part. I, §. 13.) car il est certain que l'*a*, de *musa*, dans *dic mihi musa virum*, ne rendoit pas le même son que celui de *lyra*, dans *Phoebus volentem proelia me loqui increpuit lyra*. L'Italien ne distingue pas plus l'ablatif de *musa*, et *lyra*, de leur nominatif, que le François ne distingue *muse* dans les dif-

férens cas du singulier. Les pluriers ne se distingueroient pas mieux sans les articles; et ces articles ne distinguent pas toujours dans nos idiomes un cas de l'autre; puisque *lo, il, et le, la,* sont sans distinction nominatif et accusatif comme *li, et les,* au pluriel. Les terminaisons latines écartoient cette confusion, excepté dans les verbes neutres. Il arrivoit donc assez souvent qu'on ne distinguoit pas à quel cas se rapportoient p. e. les livres, les hommes, les choses, et que la locution étoit susceptible de deux sens contraires. C'est pour cela que la langue françoise s'est astreinte à faire précéder constamment le verbe par le nominatif et faire suivre les autres cas; et ce n'est nullement par un motif de logique ou de métaphysique. En bien des cas il est fort douteux si c'est un mot ou l'autre qui doit se présenter à l'esprit *).

227) Aussi l'Italien ne s'est pas astreint à cette règle et chaque écrivain suivant que le caprice ou l'harmonie de la prose, la mesure du vers ou la nécessité de la rime l'exigent ou le conseillent, place l'accusatif avant et le nominatif après le verbe. Ce qui laisse subsister l'ambiguïté dans l'expression, comme dans ce vers de Pétrarque.

La vita il fin, e il di loda la fera; où

*) Si on me demande où je vais, à quelqu'un où il va, si à l'église, au château, au théâtre, la réponse exige plutôt l'accusatif église, chateau, théâtre, que le pronom *je ou il;* car ce nominatif ne peut pas manquer d'être sous-entendu et n'a pas besoin d'être exprimé; au lieu que les accusatifs, église, chateau, théâtre, sont de toute nécessité, et ils doivent être énoncés les premiers.

le sens seroit plus facilement saisi en disant: *Il fine loda la vita, et la fera loda il giorno*, et c'est ce que diroit le François. Mais voici dans la phrase ci-après une exception à la règle générale de la construction analytique dont le François se félicite. C'est une remarque très importante; parcequ'elle indique une imperfection de la langue italienne, dont la françoise est exempte. La *bergere*, qu'aime *Coridon*, est *belle*, et *jolie*. Le pronom *que* ne peut être pris que comme accusatif, au lieu que *qui* est décidément nominatif, s'il n'est précédé de l'article *de* ou *à*. Ainsi l'équivoque n'a pas lieu lorsque je dis *la bergere qu'aime Coridon, est belle et jolie*; mais il s'y trouve sûrement si je dis en Italien *la pastorella che ama Coridone, è bella e leggiadra*. Car on ne voit pas si la *pastorella* aime, ou si elle est aimée. Le François en échange a moins de précision que l'Italien, dans l'usage des pronoms démonstratifs au cas oblique, lorsqu'il dit *lui* au datif, il dit *lui* également pour le masculin et le féminin; où l'Italien distingue parfaitement en disant *lui*, et *lei*, comme *colui*, et *colei*; mais ce qui est plus essentiel en disant *gli*, et *le*. „Le roi appella l'esclave *Cassandre* et lui ordonna d'aller trouver les autres esclaves“. Le nom *Cassandre* comme tant d'autres venus du Grec et du Latin, pouvant se prendre pour nom d'homme et nom de femme, on ne voit pas dans ce récit si l'on parle d'un homme ou d'une femme; puisque *lui*, et *les autres esclaves*, sont également masculins et féminins. Cette incertitude n'a pas lieu dans l'Italien;

Il re chiamò lo schiavo Cassandro, et gli comandò d'andare a trovare gli altri schiavi suoi compagni etc. S'il ne parloit pas d'un homme esclave; il diroit *la sua schiava Cassandra, et le altre schiave sue compagne.* Ce défaut de la langue françoise, commun en partie à la latine qui dit *illius, et illi,* dans les deux genres, a aussi lieu dans beaucoup de noms appellatifs qui par la terminaison si générale de l'*e* muet tient également lieu de l'*a,* et de l'*o* Italien, ainsi que de l'*i,* et de l'*e,* dans les pluriels; comme il est évident dans les mêmes mots que je viens de citer, *esclaves, et fideles, compagnes.*

ARTICLE XIV.

*Les autres langues sont elles capables
de la même précision?*

228) On demande quelquefois si la langue italienne, et l'espagnole sont susceptibles de la précision, dont se glorifie la langue françoise, et comment elles pourroient atteindre à ce degré de perfection. Je crois d'abord que cela seroit plus facile à l'espagnole qu'à l'italienne. L'Espagne ayant un centre commun, une capitale, dont dépendent toutes les provinces que cette superbe péninsule contient, une cour, et des académies, d'après les quelles se réglet tous ceux qui cherchent à bien parler et bien écrire, on pourroit facilement fixer l'usage et le sens des paroles; au lieu qu'en Italie dans des états indépendants les